



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-36983>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-36983**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : 22N0736 - Suivi des sites de compostage de la Métropole Nice Côte d'Azur et mise à disposition de modules de formation

Description : Suivi des sites de compostage de la Métropole NCA et mise à disposition de modules de formation. La production actuelle d'Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) sur la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) est de 372 kg par an par habitant. La loi AGEC impose un objectif de réduction de ces déchets de 15% d'ici 2030. Le compostage constitue l'un des rares modes de traitement permettant de détourner une part importante de la fraction fermentescible des ordures ménagères et des déchets végétaux. Il permet de réduire de 40 kg par an par habitant la quantité d'OMA produites. C'est pourquoi la Régie pour la Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (RGDMA) souhaite continuer à développer ce type de traitement par la mise à disposition de sites de compostage collectif et pédagogique, mais également par l'intermédiaire de sessions de formation permettant de doter les usagers en composteurs domestiques. Appel d'offres ouvert - articles R.2124-2 1° et R.2161-2 à 5 du Code de la commande publique.

Identifiant de la procédure : 266d5d17-68d9-4809-8861-cb6645bf7c6e

Identifiant interne : 22N0736

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77120000 Services de compostage

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : 22N0736 - Suivi des sites de compostage de la Métropole Nice Côte d'Azur et mise à disposition de modules de formation

Description : Accord-cadre à bons de commande : Montant minimum : 7 000,00 €. Montant maximum : 45 000,00 €. En valeur en € H.T. Durée (hors reconduction) : 12 mois. Début du marché : À la notification du contrat. Le délai d'exécution de chaque prestation est indiqué dans le bon de commande ou le cas échéant dans le C.C.T.P.

Identifiant interne : 22N0736-001

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79342200 Services de promotion

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80500000 Services de formation

Options :

Description des options : Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Métropole Nice Côte d'Azur

Ville : Nice Cedex 4

Code postal : 06364

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 180,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Dans le cadre des objectifs de la loi AGECE, de l'application du principe pollueur/payeur qui nécessite d'identifier précisément les auteurs de dépôts de déchets, de l'augmentation du tri à la source, ainsi que du déploiement de solution de collecte et de traitement des bio déchets des ménages, la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA) doit redéfinir sa stratégie pour assurer le service public de suivi de ses sites de compostage. Pour atteindre les objectifs ambitieux de généralisation du tri à la source des biodéchets, notamment grâce au compostage sur l'ensemble du territoire métropolitain, la Régie pour la Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (RGDMA) souhaite reprendre en régie une partie des prestations de suivi des sites de compostage, avec le recrutement de 6 maîtres composteurs. Par conséquent, la RGDMA souhaite redéfinir son besoin en modifiant son cahier des charges pour une relance ultérieure du marché. Suite aux éléments précités, et conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la Commande Publique, il est proposé au Pouvoir Adjudicateur de : - déclarer la procédure sans suite pour motifs d'intérêt général, en raison de la nécessité de redéfinir le besoin ; - relancer la procédure ultérieurement après modification du cahier des charges.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : PRIX

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

Critère :

Type : Qualité

Description : Les performances en matière de protection de l'environnement

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 15

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Possibilité d'exercer un recours dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. L'Instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

6.1.3 Soumissionnaires non retenus :

Soumissionnaire :

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Nice Côte d'Azur (06)

Numéro d'enregistrement : 20003019500115

Adresse postale : 5 rue de l'Hôtel de Ville

Ville : Nice cedex 4

Code postal : 06364

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : dao@nicedazedur.org

Téléphone : +33 497133774

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18 avenue des Fleurs CS 61039

Ville : NICE CEDEX 1

Code postal : 06350

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : df9790a3-0fb7-4513-8a15-d6316f262d44 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/03/2024 à 11:18

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/03/2024